

SYNDICAT DES EAUX DE GRIMARD ET MONTVADAN

- **Siège du Syndicat** : En Mairie - 82 rue de la Mairie - 42600 CHAMPDIEU
 - Tél. : 04.77.97.17.29
 - E-mail : sie.grimard@orange.fr
- **Secrétaire à temps partiel** : Béatrice GRANDPIERRE
- **Entreprise chargée de l'entretien du réseau** : S.A.U.R. Montbrison
 - **Service dépannage** : 04 69 66 35 09
 - **Compteur (résiliation, ouverture, mutation)** : 04 69 66 35 00

Le Syndicat des Eaux de Grimard et Montvadan a pour vocation de distribuer l'eau potable aux 2 319 abonnés de ses 7 communes adhérentes : Champdieu (967 abonnés), Chalain d'Uzore (243 abonnés), St Paul d'Uzore (77 abonnés), Pralong (396 abonnés), Essertines-en-Châtelneuf (330 abonnés), Châtelneuf (161 abonnés) et Roche (145 abonnés).

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la compétence « Production d'eau potable » est assurée par le SYPEM (SYndicat de Production d'Eau du Montbrisonnais).

Grâce aux travaux importants effectués par le SYPEM, nous avons pu, malgré la longue période de sécheresse de 2017, connecter l'ensemble des réseaux de distribution et fournir de l'eau potable à l'ensemble des usagers.

Faits marquants et travaux de 2017

Nous avons procédé en 2017 au changement de la colonne Place de l'Eglise - Impasse du Lavoir à Roche et au prolongement de la canalisation d'eau potable Chemin des 4 Vents au lieu-dit Chazelles à Essertines-en-Châtelneuf.

Investissement 2018

A Champdieu, le renforcement du réseau va être effectué avenue de la Gare et chemin de la Vallon ainsi que le renouvellement et la reprise des branchements chemin des Brosses.

Le renouvellement du réseau, pour cette année, sera sur le secteur de Faury et Malleray à Essertines-en-Châtelneuf. L'ensemble des canalisations et des branchements chez les particuliers sera renouvelé.

Des travaux vont également être entrepris pour finaliser la sectorisation existante, afin d'améliorer le rendement du réseau et de protéger la ressource.

En hiver ou pendant une longue période d'absence (résidence secondaire), pensez à protéger votre compteur d'eau du gel !

- **Votre compteur est placé dans un regard, à l'extérieur :**

- Utilisez des sacs remplis de billes ou de débris de polystyrène pour isoler le compteur
- Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et fermez bien le regard
- Veuillez ne pas utiliser de feuilles mortes, de la paille, ou de la laine de verre qui ne sont pas adaptées à une protection extérieure

- **Votre compteur est dans une cave ou un garage :**

- Protégez les canalisations et le compteur à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse par exemple)

- **En cas d'absence prolongée :**

- N'interrompez pas totalement votre chauffage
- Vidangez votre installation à l'aide de la purge située après votre compteur et assurez vous que le robinet de votre compteur est bien fermé.